

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Annonces..... 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 669

75 – PARIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

Ventes et cessions

377 754 882 RCS Paris.

AVANTAGE SA.

Forme : Société anonyme.

Capital : 200996.00 EUR.

Adresse : 55, rue Sainte-Anne, 75002 Paris.

Précédent propriétaire : 377 754 882 RCS Paris. **AVANTAGE SA.**

Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : AVANTAGE 2

Forme : Société anonyme Adresse du siège : 55 rue Saint-Anne 75002 Paris Capital : 236446396.00 EUR Numéro

unique d'identification : 842463127 Lieu d'immatriculation : Paris. Société absorbée : AVANTAGE SA Forme :

Société anonyme Adresse du siège : 55 rue Sainte-Anne 75002 Paris Capital : 200996.00 EUR Numéro unique

d'identification : 377754882 Lieu d'immatriculation : Paris. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la

société absorbante est prévue : actif de 19004598.00 EUR - passif de 11710588.00 EUR. Rapport d'échange des

droits sociaux : Conformément aux dispositions de l'article L.236-3, II du Code de commerce, et dès lors que la

société Avantage 2 détient à ce jour la totalité des actions représentant la totalité du capital de la société Avantage

SA, et qu'elle s'engage à les conserver jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, il ne pourra être

procédé à l'échange des actions de la société Avantage SA contre des actions de la société Avantage 2, ni à

l'augmentation du capital de la société Avantage 2. En conséquence, les parties sont convenues qu'il n'y a pas lieu,

de ce fait, à déterminer un rapport d'échange - Prime de fusion: néant. Date du projet commun de fusion :

12.11.2018. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société

AVANTAGE 2 : 15.11.2018 (au greffe du tribunal de commerce de Paris). Pour la société AVANTAGE SA :

15.11.2018 (au greffe du tribunal de commerce de Paris)..